

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et en écoute et production écrite

Dominante informative

FRA-4061-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et en écoute et production écrite**

Dominante informative

FRA-4061-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01036

ISBN 2 - 550 - 38582-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquence des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture et en écoute	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération.....	6
2.3 Comportements observables.....	7
3 Production écrite.....	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	11
3.2 Tableau de pondération.....	12
3.3 Comportement observable.....	13
4 Justification des contenus et de leur pondération.....	14
4.1 Compréhension en lecture et en écoute.....	14
4.2 Production écrite	15
5 Spécifications de l'épreuve	16
5.1 Type d'épreuve	16
5.1.1 Compréhension en lecture et en écoute	16
5.1.2 Production écrite	17
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	17
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	18
5.4 Conditions particulières	18

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-4061-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés de l'adulte à lire et à rédiger des textes et à écouter des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes et les messages.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectifs terminaux Lire un texte à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité : article analytique ou reportage.

Écouter un message à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité : exposé analytique ou reportage.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice
 - caractéristiques des destinataires
- **Sujet**
- **Éléments d'information**
 - types de renseignements
 - opinions, hypothèses, commentaires, explications ou faits

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - introduction
 - sujet amené
 - sujet posé
 - développement
 - aspects
 - idées principales
 - idées secondaires
 - conclusion
 - résumé
 - ouverture

- **Éléments de cohérence**
 - organisation matérielle
 - paragraphes
 - sous-titres
 - mises en évidence
 - autres
 - marqueurs de relation indiquant la chronologie, l'ordre des idées (du général au particulier, par exemple)

Langue

- **Éléments d'objectivité ou de subjectivité**
 - ton
 - vocabulaire
 - emploi des pronoms
 - mises en évidence
- **Expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
 - emprunts scientifiques et linguistiques
 - éléments apportant une idée de généralisation à l'information transmise
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - accord du verbe selon son sujet
 - collectif suivi d'un complément
 - adverbe de quantité
 - mot qui résume une énumération
 - mot synonyme
 - mots joints par *comme, ainsi que, de même que*
 - emploi des mots *quelque, quel que, tout* et *même*
 - signes de ponctuation
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens donné à ce texte par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à différencier des types d'information et à faire ressortir l'organisation des idées, les liens existant entre elles ainsi que le point de vue de l'auteur ou de l'auteure.

- **Synthétiser**

Capacité à rédiger un texte suivi dans lequel sont réunis des éléments liés à la situation de communication et l'essentiel des idées formulées dans le message.

- **Évaluer**

Capacité à commenter la qualité et l'intérêt du sujet et de l'information présentée.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 22 %	En lecture : · Situation de communication 4 % (1)* 4 %	En lecture : · Éléments de la structure 8 % (5) 8 %	En lecture : · Expressions ou phrases 6 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 4 % (7) 10 %
Analyser 35 %	En lecture : · Éléments d'information 6 % (2) 6 %	En lecture : · Éléments de la structure 20 % · Éléments de cohérence 5 % (6) 25 %	En lecture : · Éléments d'objectivité ou de subjectivité 4 % (8) 4 %
Synthétiser 30 %	En écoute : · Situation de communication, sujet et éléments d'informa- tion 30 % (3) 30 %		
Évaluer 8 %	En écoute : · Sujet et éléments d'information 8 % (4) 8 %		
Appliquer 5 %	En lecture et en écoute : · Règles de la langue 5 % (9) 5 %		

* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (4 %)

- 4 % En se référant au **texte**, dégager deux caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice.
ou
En se référant au **texte**, dégager deux caractéristiques des destinataires potentiels.

Dimension 2 : Analyser (6 %)

- 6 % En se référant au **texte** et à partir d'éléments d'information de deux types différents, faire ressortir ce qui permet de les classer.

Dimension 3 : Synthétiser (30 %)

- 30 % En se référant au **message**, reconstituer l'essentiel de son contenu en présentant dans un texte les éléments suivants :
- l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice;
 - le sujet du message;
 - cinq idées importantes présentées dans le message.

Dimension 4 : Évaluer (8 %)

- 8 % En se référant au **message**, commenter la qualité et l'intérêt des idées se rapportant au sujet et des éléments d'information présentés.

Dimension 5 : Comprendre (8 %)

- 4 % En se référant au **texte**, présenter dans ses mots une idée provenant de l'introduction qui précise le sujet amené ou le sujet posé.
- 4 % En se référant au **texte**, présenter dans ses mots une idée provenant de la conclusion qui résume les grandes lignes du texte ou qui amène une proposition, une solution ou une recommandation relative au sujet traité.

Dimension 6 : Analyser (25 %)

- 20 % En considérant le **texte** ou une de ses parties, reconstituer le plan du développement en présentant dix de ses éléments :
- aspects (au moins deux);
 - idées principales (au moins trois);
 - idées secondaires.
- 5 % En se référant au **texte** et en s'appuyant sur un élément qui en assure la cohérence, montrer le lien entre les idées contenues dans deux paragraphes ou deux de ses parties.

Dimension 7 : Comprendre (10 %)

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux expressions ou phrases du **texte** dont au moins une contiendra un des éléments suivants :
- emprunt scientifique ou linguistique;
 - élément apportant une idée de généralisation à l'information transmise.
- 4 % À partir d'un extrait du **texte** et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens.

Dimension 8 : Analyser (4 %)

- 4 % En considérant un extrait du **texte**, montrer l'objectivité ou la subjectivité de l'auteur ou de l'auteure en s'appuyant sur deux éléments qui la révèlent.

Dimension 9 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter toutes les règles de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal **Écrire un texte à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité : reportage.**

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Présentation du sujet**
 - mise en contexte du sujet (sujet amené)
 - point de vue (sujet posé)
- **Éléments d'information**
 - aspects
 - idées se rattachant aux aspects
 - faits
 - illustrations
 - exemples
 - citations
 - références
- **Récapitulation ou ouverture**

Organisation du discours

- **Éléments de la planification**
 - fiches de compilation de l'information
 - plan du reportage
 - introduction : sujet amené, sujet posé
 - développement : aspects, idées essentielles
 - conclusion : récapitulation ou ouverture

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique des idées
 - groupement des idées en paragraphes
 - balises ponctuant les aspects du développement
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme à ce genre d'écrit
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire dénotatif
 - procédés explicatifs
 - apposition
 - parenthèse
 - proposition incise
 - procédés stylistiques
 - tournures de phrases
 - figures de style
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - accord du verbe avec son sujet (collectif suivi d'un complément, adverbe de quantité ou mot qui résume une énumération)
 - accord du verbe avec ses sujets (mots synonymes ou joints par *comme*, *ainsi que*, *de même que*)
 - accord en nombre du complément déterminatif
 - orthographe grammaticale de *cent*, *vingt* et *mille*
 - accord de *demi*, *possible* et *nu*
 - accord de *quelque*, *quel que*, *tout* et *même*
 - autres règles déjà étudiées

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte informatif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 43 %		· Présentation matérielle 3 %	· Règles de la langue 40 %
Synthétiser 57 %	· Présentation du sujet 4 % · Éléments d'information 22 % · Récapitulation ou ouverture 4 %	(2) 3 % · Éléments de la planification 9 % · Éléments de cohérence 8 %	(4) 40 % · Style 10 %
	(1)* 30 %	(3) 17 %	(5) 10 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un reportage de 350 à 400 mots en respectant les exigences suivantes :

- 4 % **(1)** Présenter dans l'introduction le sujet traité.
- 22 % Développer au moins deux aspects du sujet traité en les illustrant par des éléments d'information, comprenant au moins une référence ou une citation.
- 4 % Présenter une récapitulation ou une ouverture.
- 3 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 5 % **(3)** À partir de la documentation fournie, rédiger des fiches regroupant l'information sélectionnée.
- 4 % Établir le plan général du reportage en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 8 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 16 % **(4)** Respecter toutes les règles syntaxiques.
- 24 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire et un style appropriés à la situation d'écriture.
- 4 % Employer au moins à deux reprises un procédé explicatif.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture et en écoute

Pour le présent cours, les habiletés *comprendre* et *analyser* ont été retenues dans le volet *lecture* seulement; par ailleurs les habiletés *synthétiser* et *évaluer* ont été choisies pour le volet *écoute* parce qu'elles permettent d'évaluer l'indicateur de l'habileté *Résumer le message* présenté dans le programme d'études. Il est à noter que l'évaluation de ces habiletés n'implique pas la rédaction en bonne et due forme d'un résumé du message. Enfin, le choix de ces habiletés permet de ne conserver que deux comportements observables dans le volet *écoute* et ainsi d'éviter de multiplier les items dans l'épreuve.

Certaines notions jugées plus difficiles à comprendre ou déjà évaluées dans des cours antérieurs ne sont pas l'objet d'une évaluation dans ce cours, notamment les notions permettant de *distinguer l'implicite et l'explicite* et celles permettant de saisir le rôle des éléments prosodiques.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacun des volets de l'épreuve.

Répartition des points entre les volets *lecture* et *écoute*

Dimension	Lecture	Écoute
1	4	
2	6	
3		30
4		8
5	8	
6	25	
7	10	
8	4	
	57/57	38/38
9	5 points pour l'ensemble de l'épreuve	

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

On doit noter que les cinq points relatifs à la dimension 9 n'ont pas été répartis entre les deux volets de l'épreuve, car ils concernent l'ensemble de l'épreuve. Cependant, ils ont été prélevés du total des points selon l'importance relative accordée à chacun des volets de l'épreuve.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec de ce volet de l'épreuve.

Une pondération spéciale de 9 p. 100 est accordée à l'évaluation des éléments de planification, compte tenu de l'importance accordée dans ce cours à la préparation de la production écrite.

En ce qui concerne le respect des règles de la langue, pour les cours de quatrième et de cinquième secondaire, un même comportement observable réunit le respect des règles lexicales et celui des règles grammaticales. De plus, il est important de souligner que toutes les règles usuelles de la langue doivent être respectées et non plus seulement celles déjà étudiées par l'adulte.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte et à écouter un message à dominante informative; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture et en écoute

Un texte à dominante informative (article analytique ou reportage) de 1 000 à 1 200 mots et un message à dominante informative (exposé analytique ou reportage), d'une durée d'au moins quatre minutes et enregistré sur cassette audio, seront présentés à l'adulte.

On indiquera les consignes pour l'audition dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans l'enregistrement du message. Celui-ci pourra être entendu trois fois, cependant l'enregistrement doit être continu et prévoir un arrêt de cinq minutes entre les deux premières auditions et un autre de dix minutes entre les deux dernières.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-4061-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 3 erreurs	4 ou 5 erreurs	6 ou 7 erreurs	8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un reportage de 350 à 400 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; pour chacun d'eux, deux ou trois textes de deux pages environ et se rapportant au sujet à traiter lui seront fournis.

Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter trois séances distinctes, la partie ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 3 heures

Partie portant sur la production : deux séances de 3 heures

Préparation à la rédaction

Pour la production écrite, lors d'une première séance de trois heures en salle d'examen, l'adulte devra lire la documentation fournie afin d'en tirer l'information nécessaire à la rédaction de son reportage. L'information retenue devra être colligée sur des fiches préparatoires à la rédaction. Des indications quant aux exigences relatives à la façon de les faire et quant à la quantité de fiches permise sont fournies dans le *Cahier de l'élève*. Le plan du texte pourra aussi être établi lors de cette séance. Cependant, l'adulte ne pourra commencer le brouillon ou la rédaction de son texte, car il ou elle ne peut rédiger en ayant en mains la documentation fournie. À la fin de la première séance, l'adulte remettra tout le matériel en sa possession : *Documentation*, *Cahier de l'élève* (fiches préparatoires à la rédaction, plan du reportage).

Rédaction

Lors de la seconde séance de trois heures en salle d'examen, l'adulte rédigera le reportage. Pour cette partie, on lui remettra le *Cahier de l'élève* (fiches préparatoires à la rédaction et plan de reportage) et le *Cahier de rédaction*; la documentation intégrale ne lui sera cependant pas remise, ni aucun brouillon écrit lors de la première séance.

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-4061-3, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 50 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

